



# STAGE U15 Garçons Ligue Méditerranée/Corse (Joueurs nés en 2003)



**DU 28 FÉVRIER au 02 MARS 2018**

**Au CREPS d'AIX-EN-PROVENCE**

(Chemin de la Guiramande – 13090 AIX EN PROVENCE)

## ENCADREMENT

- M. Laurent MOURET DTR Ligue Méditerranée de Football
- M. Laurent LAUZUN CTR Ligue Méditerranée de Football
- M. Yoann BEUNAICHE CTD District de Provence
- M. Jérémy GUEDJ CTD District de la Cote d'Azur
- M. Anthony ETTORI Éducateur Gardien de Buts, District du Var
- M. Samuel DELCROIX Éducateur Gardien de Buts ETR
- M. Yannick DIRIG Kinésithérapeute, Commission Régionale Médicale
- A désigner Kinésithérapeute, Commission Régionale Médicale
- M. Maurice PINERI Membre Ligue Méditerranée de Football

## RASSEMBLEMENT

Le rendez-vous est fixé le **Mercredi 28 Février 2018 à 10<sup>H</sup>00 précises** à l'accueil du CREPS d'AIX-EN-PROVENCE.

Les joueurs sont hébergés en pension complète dans le bâtiment du Pôle Espoirs et du CREPS, le stage est pris en charge financièrement par la Ligue Méditerranée de Football.

## OBJECTIFS DU STAGE

- Effectuer une **revue d'effectif** dans la catégorie d'âge dans le cadre du **Plan de Performance Fédéral**
- Apporter, en complément du club, des éléments de progression sur les **fondamentaux du football** (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...)
- **Détecter et sélectionner les meilleurs joueurs** afin de préparer les **Sélections Elite Méditerranée et Avenir Méditerranée/Corse** qui participeront à l'INTERLIGUES pendant les vacances de Pâques (du 24 au 27 Avril 2018)
  - **Groupe Elite à LIEVIN**
  - **Groupe Avenir à AIX**

## Information

*La constitution des 2 groupes est faite en fonction du profil « actuel des joueurs » et en fonction de critères définis par la DTN. Il ne faut pas considérer l'équipe Avenir comme une équipe réserve (ou équipe 2), les joueurs choisis en Avenir ont comme pour l'équipe Elite un potentiel, à développer et à faire progresser comme les autres mais peuvent présenter quelques caractéristiques particulières liées soit à l'aspect morphologique, athlétique, soit au mois de naissance (2<sup>nd</sup> semestre), soit à leur l'expression individuelle/collective ....*

*L'attention portée, le travail prévu sera aussi important pour les 2 groupes.*

*En revanche, l'encadrement peut en fonction des critères et de l'expression des joueurs modifier la constitution des groupes.*

## PROGRAMME

Tests, séances de perfectionnement, matches.

## SE MUNIR

- **Draps** (draps de lit 1 place, taie d'oreiller, housse de couette) ou **sac de couchage** !  
Uniquement pour le groupe Elite (Hébergement au bâtiment Pôle) ;

- Le groupe Avenir sera hébergé au bâtiment du Creps (draps fournis)
- Équipement complet de footballeur (2 tenues seront prêtées aux joueurs)
- Protège tibias (obligatoires à chaque séance)
- **Anorak ou blouson chaud, collants, gants, bonnet selon conditions climatiques**
- Crampons moulés et vissés (entraînements sur pelouse et synthétique)
- Nécessaire de toilette (serviette de douche)
- 1 paire de baskets pour le sport + 1 paire de claquettes (pour circuler dans le bâtiment)
- **Autorisation parentale remplie et signée si non fournie aux rassemblements précédents**
- **Photocopie papiers d'identité Française si non fournie aux rassemblements précédents**

## DISLOCATION

Le Vendredi 03 Mars à 12h00

## IMPORTANT

En cas d'indisponibilité prière de prévenir dans les plus brefs délais :

M. Laurent LAUZUN au **06 12 64 40 17** ou M. Laurent MOURET au **06 13 10 10 16**

\*\*\*\*\*

## JOUEURS CONVOQUES

### GROUPE AVENIR PLUS JOUEURS LIGUE CORSE

<b>NOMS</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>CLUBS</b>
HURIEZ	Evan	GAP FOOT 05
LOUCHET	Tom	GAP FOOT 05
CHIAVERINI	Noah	O.G.C NICE
GALMAMI	Samir	O.G.C NICE
NADIR	Bilal	O.G.C NICE
LOPES TEXEIRA CABRAL	André	CAVIGAL NICE S.
PLATRET	Aurélien	A.S. MONACO F.C.
OLLIVIER	Lucas	A.S. CANNES
BUCH	Curtis	U.S. LE PONTET Gd AVIGNON 84
LAMTALSI	Rida	O.MONTEUX
EL KALAI	Walid	O.MONTEUX
HAMADA	Ben Chayeel	A.S. BUSSERINE
MOHAMED	Idris	ISTRES F.C.
ROBINAND	Jordan	ISTRES F.C.
ANDRES	Enzo	ISTRES F.C.
DARNANVILLE	Clément	ISTRES F.C.
CRIMI	Andy	LUYNES SPORTS
GALANTI	Victor	LUYNES SPORTS
DUMEAU	Hugo	LUYNES SPORTS
KERKOUR	Driss	SP.C. D'AIR BEL
DE SANTI	Jordan	SP.C. D'AIR BEL
BENAHMED	Fares	U.S. VENELLES
BLONDEL	Hugo	O.MARSEILLE
BEN SAID	Ramzi	GARDIA CLUB

\*\*\*\*\*

## GRUPE ELITE

<b>NOMS</b>	<b>PRENOMS</b>	<b>CLUBS</b>
CAISSON	Mael	A.S MONACO F.C.
BAGLIERI	Enzo	A.S. MONACO F.C.
ABIBA SEFU	Nathanael	A.S. MONACO F.C.
MENEZES	Enzo	F.C. MOUGINS
GLANDUS	Vincent	F.C. MOUGINS
BEN SEGHIR	Salim	O.G.C. NICE
DEPUIDT	Lorenzo	O.G.C. NICE
TOUZGHAR	Rayan	U.S. LE PONTET Gd AVIGNON 84
LANZON	Loïs	U.S. LE PONTET Gd AVIGNON 84
PONSOT	Damien	U.S. LE PONTET Gd AVIGNON 84
BOURA	Naïm	A.S. MAZARGUES
ELORRIAGA	Lorenzo	ISTRES F.C.
IVALDI	Lucas	LUYNES SPORTS
CHAABI	Driss	MARIGNANE-GIGNAC F.C.
ATOMANY	Nicolas	O.MARSEILLE
RAHOU	Jorès	O.MARSEILLE
ARPON	Lucas	O.MARSEILLE
VOLGET	Brice	O.MARSEILLE
NGAPANDOUETNBU	Simon	O.MARSEILLE
MOURTADHOI	Nassen	O.MARSEILLE
DEHILIS	Rayan	O.MARSEILLE
BERTELLI	Ugo	O.MARSEILLE
COQU	Thiago	O.MARSEILLE
SCIORTINO	Paolo	O.MARSEILLE
LIENARD	Yann	SP.C. D'AIR BEL
DESCAZEUX	Logan	SP.C. D'AIR BEL
PEROTTO	Jango	ET FREJUS ST RAPHAEL

\*\*\*\*\*

### **N.B. : Art. 14 du Règlement Administratif de la Ligue**

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi.

En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux »

\*\*\*\*\*